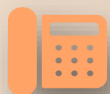




Où nous trouver?

Lieu d'accueil : **3 rue Valbert à Bourogne**,
En face de l'école « Les étoiles »,



Comment nous joindre?



Par mail : periscolaire@bourogne.fr
Par téléphone : 07 67 58 86 12 / 03 84 27 78 53



Pour connaître notre actu ?

Facebook @periscolairedebourogne
Site internet : www.bourogne.fr
Illiwap Mairie de Bourogne



PERISCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS

L'ESSENTIEL A RETENIR

Périodes de vacances scolaires 2024 - 2025 :

Automne : Du 21 au 25 octobre 2024

Inscription du 30 septembre au 11 octobre 2024

Hiver : Du 24 au 28 février 2025

Inscription du 3 au 14 février 2025

Printemps : Du 21 au 25 avril 2025

Inscription du 31 mars au 11 avril 2025

Été : Du 7 au 25 juillet 2025

Inscription du 16 au 27 juin 2025



MODALITES D'INSCRIPTION

Tous les documents sont imprimables depuis le site internet de la mairie de Bourogne, dès la page d'accueil



1ère INSCRIPTION

Constituer le dossier d'inscription comprenant :

LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON

LA FICHE D'INSCRIPTION

LA COPIE DES VACCINATIONS (à jour)

L'ATTESTAION D'ASSURANCE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT.

Dossier à retourner **complet** au périscolaire ou par mail periscolaire@bourogne.fr

Après validation, un code vous sera communiqué par courrier ou par mail, afin de créer votre compte

Pour toutes inscriptions, des frais annuels d'inscription de 10 € seront appliqués par enfant.

Dans le cas d'une absence non justifiée, durant le temps de restauration scolaire, seul le repas à prix coûtant sera facturé. Ceci ne s'applique pas pour les vacances et les mercredis. Toute absence non justifiée donnera lieu à la facturation de la journée complète.

LE PORTAIL FAMILLE

Ce portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Vous devez l'utiliser pour :

MODIFIER LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE VOS ENFANTS (personnes à contacter, vaccins, modifications de coordonnées...)

INSCRIRE OU DESINSCRIRE VOS ENFANTS AUX DIFFERENTES ACTIVITES (accueil matin, soir, mercredis, restauration scolaire, centre de loisirs...)

CONSULTER VOS HISTORIQUES

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tous les **LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS**, pour les enfants de maternelles et d'élémentaires.

Accueil matin : **7h30 à 8h30**

Restauration scolaire : **11h30 - 13h30**

Accueil soir : **16h30 - 18h30**



Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil périscolaire			
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF
Accueils matin et/ou soir Tarifs à l'heure Matin : 7h30 - 8h30 Soir : 16h30 - 17h30/17h30 - 18h30	1 €	1.25 €	1.5 €	2€
Restauration scolaire: 11h30 - 13h30	5 €	5.50 €	6.50 €	7€

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2022

RENOUVELLEMENT

- Actualiser votre dossier sur le portail famille - Mon espace citoyen.

- Constituer le dossier d'inscription comprenant :

LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON

LA FICHE D'INSCRIPTION

LA COPIE DES VACCINATIONS (à jour)

L'ATTESTAION D'ASSURANCE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT.

Dossier à retourner **complet** au périscolaire ou par mail periscolaire@bourogne.fr

L'ACCUEIL DU MERCREDI

Inscription le mercredi 18h, pour le mercredis suivant.

Accueil **AVEC REPAS** : 7h30 à 13h30

Accueil **SANS REPAS** : 7h30 à 12h30

Départ échelonné entre 12h et 12h30



Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil du mercredi				
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF	Extérieur
Matinée avec repas	3 €	3.5 €	4 €	5 €	6 €
Matinée sans repas	7 €	7.50 €	8 €	9 €	10 €

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2022

L'ACCUEIL DES VACANCES

Inscription à la journée **AVEC** ou **SANS REPAS**.

Journée **SANS REPAS** : 9h - 12h / 14h - 17h

Journée **AVEC REPAS** : 9h - 17h

Possibilité d'arrivées échelonnées :

Le matin : De 7h30 à 9h, l'après-midi: de 13h30 à 14h.

Possibilité de départs échelonnés :

Le matin : De 12h à 12h30, l'après-midi: de 17h à 17h30.

Des tarifs préférentiels sont proposés en cas d'inscription à la semaine (voir tableau ci-joint)

Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil des vacances				
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF	Extérieur
Journée avec repas	11.5 € *	13 € *	14 € *	15 € *	16 € *
Journée sans repas	7.5 €	9 €	10 €	11.5 €	13.5 €
Semaine avec repas	50 €	57.5 €	62.5 €	67.5 €	72.5 €
Semaine sans repas	30 €	37.5 €	42.5 €	50 €	60 €

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2022

* Un supplément de 5€ par sortie (parc aquatique, cinéma, bowling ...) sera ajouté au tarif à la journée avec repas (une sortie par semaine en règle générale. Ce supplément ne sera pas appliqué en cas d'inscription à la semaine.

MODE DE PAIEMENT

Plusieurs moyens de règlements sont à votre disposition :

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

VIREMENT BANCAIRE A LA TRESORERIE

PAR CB OU PRELEVEMENT BANCAIRE SUR INTERNET

PAR PAIEMENT DE PROXIMITE CHEZ LES BURALISTES PARTENAIRES

PAR CHEQUE A LA TRESORERIE